VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande Vente

—DE—

Propriétés commerciales et de résidences

SITUÉS AU

No 121 RUE CARONDELET,
ENTRE CANAL ET COMMUNE.

No 729 RUE POYDRAS,
ENTRE ST-CHARLES ET CARONDELET.

No 317 RUE MAGASINS,
ENTRE GRAVIER ET NATCHEZ.

Nos 500, 502 504 RUE BOURBON,
ENCOGNURE DE LA RUE ST LOUIS.

No 239 RUE DECATUR,
ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.

No 1821 RUE CALLIOPE.
ENTRE BARONNE ET DEYADES.

SUCCESSION DE CLOTILDE ROLLING.

No 68,966—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique le

MERCREDI 7 JANVIER 1903 A MIDI.

Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, encanteur,

à leur Bureau et Bourse, No 809 rue Perdido, entre Carondelet et Baronne.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 15 novembre 1902, pour le compte de la succession ci-dessous, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

I.

No 1821 RUE CALLIOPE.

Les deux tiers (2/3) d'intérêt indivis dans et à un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le vieux numéro municipal 229 rue Calliope, situé dans le Premier District des cité ville, dans l'îlet numéro 255, borné par rues Calliope, Dolard, Berzene et Deydes; ledit lot est désigné par le numéro 6 de l'îlet No 33 sur un plan privé dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 4 janvier 1844, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes (31 pieds 11 pouces 5 lignes) de face à la rue Calliope sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent quatre vingt neuf pieds, huit pouces et trois lignes (189 pieds, 8 pouces et trois lignes), sur le côté le plus près de la rue Berzene, et cent quatre vingt treize pieds, trois pouces et six lignes (193 pieds, 3 pouces et 6 lignes) sur le côté vers la rue Deydes et trente deux pieds, deux pouces et une ligne (32 pieds, 2 pouces et 1 ligne) de largeur sur la ligne du fond.

E. B.—L'autre tiers (1/3) d'intérêt indivis dans et à la propriété ci-dessus, sera aussi vendu au même moment pour que la prescription soit rompue le jour de la vente; étant la même propriété qui a été acquise par Jules Andrieu de la veuve M. M. Bell, par acte passé devant Charles T. Genist, notaire, le 23 juillet 1890, enregistré dans le bureau des transferts, dans le livre 159, folio 612.

Vendu sujet au bail à Julien Elbet à raison de $40 par mois expirant le 30 septembre 1903.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, occupée comme épicerie, etc.

II.

No 729 RUE POYDRAS.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 729 rue Poydras (vieux numéro 167), situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 221, borné par les rues Poydras, Perdido, St Charles et Carondelet, désigné par le numéro trente (30) sur un plan dressé par Eggleffiston et A. Hedin, ingénieur civils, et déposé en l'étude de Théo. Duval notaire, comme plan No 131 sur son livre de plan, ledit lot mesurant en mesure américaine vingt six pieds (26) de face à la rue Poydras, sur une profondeur de cent deux pieds et neuf et deux sixièmes de ligne (102 pieds 3.2/6) sur la ligne le divisant de lot numéro un dudit plan et cent deux pieds quatre pouces (102 pieds 4 pouces) sur l'autre ligne de côté, étant la même propriété achetée par Mme Clotilde Rolling de la succession de Mme Honoré Pothier, par acte de John R. Légier, notaire, le 15 juillet 1893, enregistré dans le livre des transferts 149, folio 563, les améliorations comprenant un beau magasin en briques à quatre étages occupé par "Zengel & Heldenfels Furniture Company". Vendus sujetts à un bail expirant le 30 septembre 1903, à raison de $65 par mois.

III.

No 317 RUE MAGASINS.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 317 rue Magasins, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 166, borné par les rues Magasins, Camp, Gravier et Natchez, lequel lot est désigné par le numéro onze sur le livre d'assemblement et par la lettre E sur un devis fait par E. Pilié, voyer, daté le 12 mars 1892, annexé à un acte de vente par H. C. A. Michel de Grillean, à veuve L. H. Jacquet par devant James Fahey, le 12 avril 1892 et d'après cela, ledit lot étant à une distance de cent trente-huit pieds neuf pouces et quatre lignes (138 pieds 9 pouces 4 lignes) de l'embouchure des rues Magasins et Gravier, et mesurant 22 pieds et trois pouces (22 pieds et 3 pouces) de face à la rue Magasins sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Étant la même propriété achetée par Clotilde Rolling de Henri Clément Albin Michel Grillean, par acte passé devant James Fahey, notaire public, le 12 avril 1892, enregistré dans le bureau des transferts, livre 139, folio 100.

Les améliorations comprennent le splendide magasin en briques à quatre étages occupé par E. E. Jung, importateur de vins et liqueurs, etc. Vendus sujetts à un bail expirant le 30 septembre 1904 au taux de $90 par mois.

IV.

No 121 RUE CARONDELET.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District municipal de cette ville dans l'îlet No 226, borné par les rues Carondelet, Baronne, Canal et Commune, mesurant trente deux pieds onze pouces et quatre lignes (32 pieds 11 pouces et 4 lignes) de face à la rue Carondelet sur quatre vingt quinze pieds neuf pouces et quatre lignes (95 pieds, 9 pouces 4 lignes) de profondeur entre lignes parallèles, commençant à une distance de cent trente pieds un pouce et deux lignes (130 pieds 1 pouce 2 lignes) de l'encoignure des rues Canal et Carondelet à après au devis de L. H. Pilié, voyer, daté le 21 juin 1892, annexé à un acte de vente par Mme Hill au N. O. Insurance Company pardevant James Fahey, notaire en cette ville le 28 juin 1892.

Étant la même propriété achetée par Mme Clotilde Rolling des héritiers d'Adrien Cessard par acte pardevant A. J. Villeré notaire le 26 mars 1895 enregistré dans le livre des transferts 156, folio 295.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

Les améliorations comprennent l'imposante bâtisse en briques à quatre étages, entre les magasins de dry goods de Feilman et de Shwartz, occupée au rez-de-chaussée par MM E. & L. Claudel, opticiens, etc; la partie supérieure est divisée en des bureaux où un ascenseur vous conduit et vendus séparément aux baux et loyers, à savoir:

Le rez-de-chaussée à E. & L. Claudel, loué à bail jusqu'au 30 septembre 1906, au taux de $300 par mois payable mensuellement; les bureaux Nos 204 et 205 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $20 par mois pour les deux, avec privilège de renouvellement pour un an; le bureau No 306 est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $10 par mois; le bureau No 401 est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $20 par mois; les bureaux Nos 402 et 403 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $21 par mois pour les deux; les bureaux Nos 406 et 407 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $17 par mois pour les deux; il n'y a pas de bail pour les autres bureaux loués; la valeur en loyers de tous les bureaux est d'environ $256 par mois.

V.

DEUXIEME DISTRICT.

COIN BOURBON ET ST-LOUIS.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 64 borné par les rues Bourbon, St Louis, Royale et Toulouse, formant l'encoignure des rues Bourbon et St Louis, et mesurant en mesure anglaise, soixante cinq pieds deux pouces (65 pieds 2 pouces) de face à la rue Bourbon, sur une profondeur et égale en sur la rue St Louis de soixante pieds six pouces (60 pieds 6 pouces), le tout conformément à un plan de Joseph Pilié, daté le 27 février 1832, annexé à un acte pardevant F. de Armas, ancien notaire, le 10 mars 1832, étant la même propriété achetée par Mme C. Rolling des héritiers de Gustave Brunet, par acte de N. S. Trist, notaire, le 30 avril 1890, enregistré dans le livre de transfert 126, folio 452. Vendue sujet au bail à Jules Elbet à raison de $40 par mois expirant le 30 septembre 1903.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, occupée comme épicerie, etc.

VI.

No 239 RUE DECATUR.

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet No 30, borné par les rues Decatur [Vieille Levée], Chartres, Bienville et Douane, désigné par le No quatre (4), sur un plan de Louis Surgi, daté le 9 août 1849, annexé à un acte pardevant William Christy, notaire, le 14 mai d'août 1849, ledit lot mesurant vingt et un pieds quatre pouces et quatre lignes (21 pieds 4 pouces 4 lignes) de face à la rue Decatur (autrefois Vieille Levée) sur soixante quatorze pieds, cinq pouces et une demie ligne (74 pieds 5 pouces 1/2 ligne) de profondeur entre lignes parallèles.

Étant la même propriété achetée par Alfred Jacquet de L. H. Richard par acte pardevant A. Boudousquié, ancien notaire, daté le 24 mars 1860, enregistrée dans le livre des transferts —, folio —, et fut hérité par Clotilde Moreau, veuve dudit Alfred Jacquet, de son dit mari, comme il est démontré par jugement, rendu le 18 juillet 1882, la reconnaissant comme légataire universelle dans l'affaire de la succession de Louis Alfred Jacquet, alias André Louis Jacquet, son mari No 6,455, Cour Civile de District. Loué au taux de $35 par mois.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à trois étages occupé par Philip Rehm.

Termes et conditions—Une moitié en plus en comptant et la balance, en un an en un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, en billets portant six pour cent d'intérêt par année de la date de l'acte de vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèques spéciale; les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et tous les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer les polices au porteur du billets et d'assumer de payer au dessus et en plus du prix d'adjudication, les assurances polices d'assurance et les taxes de 1903, et les timbres du revenu sur les actes de vente, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et d'avoir droit aux loyers seulement à partir du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Maloney C. Seniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Charles T. Seniat, exécuteur.
Charles F. Claiborne, avocat.
30 nov—30—déc 7 14 21 28 — janv 4 7

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi le 23 Décembre 1902

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne,

Trois Morceaux de Propriétés de Valeur dans le Premier District.

No 423 rue Howard, entre les rues Gravier et Perdido. (Maison de résidence à deux étages.) Maison de résidence simple sur la rue Erato, entre les rues Gravier et Perdido, borné par la rue Howard. Un lot avec une petite bâtisse rue Gravier, entre les rues Howard et Liberté, borné par l'avenue Tulane, (contiguë à la Louisiana Sash Factory)

Succession de George E. Gorman.

No 68,827—Cour Civile de District — Division E.

PAR CURTIS & GALLAGHER,—Bureau No 846 rue Commune — MARDI, le 23 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge, et daté le 20 novembre 1902 et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes, privilèges et dépendances en cela appartenant et de quelque façon en dépendant, situé dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard (autrefois Girond) et Erato, et désigné par le numéro dix sept sur un plan fait par H. Mouilhausen, voyer, daté le 12 décembre 1844, et déposé pour référence en l'étude de William Christy, ancien notaire, comme plan 47 dans le livre de plans No 2. Ledit lot de terre mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes (plus ou moins) de face à la rue Howard, sur quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes (plus ou moins) de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'îlet borné par les rues Erato, Gravier, Perdido et Howard, et désigné comme lot No seize et mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes (plus ou moins) de façade à la rue Erato sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes (plus ou moins) entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Gravier, Liberté (autrefois St Paul), Howard (autrefois Girond) et l'avenue Tulane (autrefois Commun), ayant (mesure anglaise) trente pieds neuf pouces de face à la rue Gravier sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; ledit lot est désigné par le numéro cinq sur un plan fait par le défunt Joseph Pilié alors voyer de ville et annexé à un acte passé devant Octave De Armas, notaire en cette ville, daté le 21 août 1821.

Conditions—Comptant; au dépôt de dix pour cent est requis de la date de l'adjudication pour lier la vente. Les actes de vente devant être passés pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur est également requis d'assumer les taxes dues et devant être dues pour l'année 1902.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.
Wynne G. Rogers, avocat.
22 nov—22 23 30—déc 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan

LE GRAND ET JOLI COTTAGE SIMPLE
529 RUE QUATRIEME.

Contenant 7 chambres dans la bâtisse principale et 2 chambres dans le pied, grande écurie à deux étages et entrée pour voiture.

Succession d'Augustin Cornet et Caroline Segerwald.
No 60,113—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

IL SERA vendu à l'enchère publique Par JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 624 rue Gravier, MARDI, le 13 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 12 décembre 1902 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 11, borné par les rues Roussan, Fulton, Troisième et Quatrième, désigné par le No 8 et mesurant, en mesure américaine, vingt neuf (29') pieds de face à la rue Quatrième, sur cent vingt six (126') pieds neuf (9") pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles et portant le No municipal 529 rue Quatrième.

Conditions—Une moitié en plus en tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an portant 8 0/0 d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel notaire.

Zengel, Thomas & Suthon, Fred. C. Marks, avocats.
13 déc—13 14 21 28—jan 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

LE JOLIE COTTAGE DOUBLE
No 1235-1237 rue Howard, entre les rues Erato et Clio.

SUCCESSION DE PETER HANNON.
No 68,539—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 6 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 novembre 1902, et signé le 22 novembre 1902 par l'Hon. Fred D. King, juge par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau, 624 rue Gravier, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 358, borné par les rues Howard, Erato et Clio, désigné par le No 2 et mesurant en mesure américaine, 33 pieds de face à la rue Howard, s'étendant en profondeur entre lignes parallèles, 126 pieds 7 pouces et 2/8 de lignes.

Conditions—Un tiers en plus en tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an et deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. Les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel.

Voyez le plan à la Bourse
4 déc—6 7 14 21 28—jan 4 6

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 23 Décembre 1902 A MIDI

COTTAGE SIMPLE

1218 rue Freret, près de la rue Clio.

Cottage simple, 1211 rue S. Liberté,
Près de la rue Clio.

Résidence double à deux étages,
1205-1207 rue S. Liberté, près de la rue Clio.

LOT A BATIR,
Rue Clio, près de la rue Liberté.

Succession de Mme Mary Dwyer (Vve de J. W. Mahe).

No 68,651—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 23 décembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre non, daté et signé le 18 novembre 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir.

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Freret, Clio et Erato; ledit lot mesurant 25' 4" 3" de face à la rue Freret, 13' 9" 8" de largeur égale à l'arrière, sur une profondeur de 126' 7" 2" plus ou moins, vers la rue Erato et 127' 6" 2" plus ou moins, sur la ligne de côté vers la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1218 rue Freret, comprenant un cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré, contenant galeries sur la façade et dans le fond, 3 chambres et cuisine, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato. Ledit lot mesurant 29' de face à la rue Liberté, sur 112' de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus en tout comptant, la balance, s'il y en a, en un et un et deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. Les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel.

Voyez le plan à la Bourse
4 déc—6 7 14 21 28—jan 4 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 23 Décembre 1902 A MIDI

COTTAGE SIMPLE

1218 rue Frerot, près de la rue Clio.

Cottage simple, 1211 rue S. Liberté,
Près de la rue Clio.

Résidence double à deux étages,
1205-1207 rue S. Liberté, près de la rue Clio.

LOT A BATIR,
Rue Clio, près de la rue Liberté.

Succession de Mme Mary Dwyer (Vve de J. W. Mahe).

No 68,651—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 23 décembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre non, daté et signé le 18 novembre 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir.

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Frerot, Clio et Erato; ledit lot mesurant 25' 4" 3" de face à la rue Frerot, 13' 9" 8" de largeur égale à l'arrière, sur une profondeur de 126' 7" 2" plus ou moins, vers la rue Erato et 127' 6" 2" plus ou moins, sur la ligne de côté vers la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1218 rue Frerot, comprenant un cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré, contenant galeries sur la façade et dans le fond, 3 chambres et cuisine, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato, mesurant 29' de face à la rue Liberté sur 112' de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus en tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an et deux ans, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 10 0/0 de dépôt au moment de la vente; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire.

Zengel, Thomas & Suthon, Fred. C. Marks, avocats.
13 déc—13 14 21 28—jan 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

LE JOLIE COTTAGE DOUBLE
No 1235-1237 rue Howard, entre les rues Erato et Clio.

SUCCESSION DE PETER HANNON.
No 68,539—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 6 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 novembre 1902, et signé le 22 novembre 1902 par l'Hon. Fred D. King, juge par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau, 624 rue Gravier, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 358, borné par les rues Howard, Frerot, Erato et Clio, désigné par le No 2 et mesurant en mesure américaine, 33 pieds de face à la rue Howard, s'étendant en profondeur entre lignes parallèles, 126 pieds 7 pouces et 2/8 de lignes.

Conditions—Un tiers en plus en tout comptant, la balance, s'il y en a, en un et un et deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. Les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel.

Voyez le plan à la Bourse
4 déc—6 7 14 21 28—jan 4 6

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence Double,

No 2003 Rue St Louis, coin Dorgenois.

Succession de Augustin François.
No 60,480—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. J. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 16 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, signé le 7 novembre 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:—

La résidence double en bois, No 2003 rue St Louis, à l'encoignure de la rue Dorgenois, contenant 6 chambres, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, désigné par le No 26 de l'îlet No 48, borné par les rues Broad, Conti, Dorgenois et la promenade Carondelet en la rue St Louis, sur un plan de F. A. Tourné, daté le 15 mars 1864, déposé en l'étude de Antoine Derlocourt, notaire, comme plan No 74; lequel lot mesurant 30 pieds de face à la promenade Carondelet (rue St Louis) sur 102 pieds de profondeur et façade sur la rue Dorgenois, desquelles deux rues ledit lot forme l'encoignure.

La rue St Louis est asphaltée et la propriété fait face au canal du vieux Bassin.

Conditions—comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 20 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Antoine De lo court, notaire aux frais de l'acquéreur.
2 nov—9 16 23 30—déc 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence double en bois à 2 étages couverte en ardoises,

Nos 1112 et 1114 rue Rocheblave, entre les rues Ursulines et Hôpital.

Succession de Louis Dubos.
No 68,107 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. J. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune —MARDI, le 16 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W Ellis juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 décembre 1902, rendu dans la succession ci-dessus intitulée, l'intérêt en propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Le moitié indivise intérêt dans ces certaines portions de terre, situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Hôpital, Tonti et Ursulines, et comprises (a) une certaine portion de terre, mesurant 33 pieds de face à la rue Rocheblave sur 96 pieds de profondeur, plus ou moins et (b) une autre portion de terre mesurant à cote, et mesurant 10 pieds de face à la rue Rocheblave sur 92 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, y appartenant.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente et l'acte de vente pardevant E. L. Simonds, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

N. B.—Le propriétaire de l'autre moitié indivise transférera son intérêt dans ladite propriété soit pour du comptant ou différemment au crédit de un et deux ans au même prix que la moitié d'intérêt de la succession pourra être adjugée.
7 déc—7 14

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX COTTAGES SIMPLES,

1327 et 1329 rue des François.
No 68 897, Division C.

Succession de Stephen G. Carrere.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 24 novembre 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI, le 6 janvier 1903, à midi la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No double de l'îlet No 16 (maintenant l'îlet No 511 dans le livre d'assemblement) borné par les rues Français, Champs Elysées, Urquhart et Villeré et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Français sur cent vingt pieds de profondeur, étant la même propriété acquise par ledit défunt par achat de Mlle M. C. Reklemski et al., d'après un acte passé le 8 mars 1897 pardevant John R. Legier, notaire, enregistré dans le bureau des transferts, dans le livre 165 folio 370.

Conditions—Comptant; acte de vente pardevant Walter L. Gleason, notaire, l'acquéreur devant déposée 15 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.
Robert Legier avocat.
30 nov—30—déc 7 14 21 28—jan 4 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Henry Callahan vs Albino & Rasco.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans —No 11,584— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Dowling, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'encchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, le LUNDI, 15me jour de décembre 1902, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette et épicerie, vins et liqueurs et un lot d'articles divers, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. Zengel, Thomas & Suthon, avocats. 4déc—4 11 14

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Fred. J. Beyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 57,650—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Julia V. Beyer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
5 déc—5 9 14

AVIS AUX CREANCIERS.

Paul Facio vs Facio Distilling Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 65,275 —Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Justin F. Denechaud et Philip Menendez, receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dufour & Dufour, avocats.
10 déc—10 14 19

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BATISSE A DEUX ETAGES,
915 rue Orléans, entre Bourgogne et Dauphine.

Succession de Julien Dejour.
No 69,142—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—JEUDI, 15 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté le 12 décembre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La bâtisse en bois à deux étages No 915 rue Orléans, entre les rues Bourgogne et Dauphine, retirée du trottoir et contenant plusieurs chambres, écurie, hangar, citerne, etc., et plus loin décrite comme un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 87 borné par les rues Orléans, Ste Anne, Dauphine et Bourgogne lequel lot est désigné par le No 2 et mesure 34 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Orléans sur 93 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur, sur un plan de A. Percay, daté le 16 janvier 1868, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par le No 915 rue Orléans.

Conditions — La moitié en plus comptant et la balance à 1 an 1 et 2 ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, en billets portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente garantis par privilège de vendeur et hypothèques spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur des billets et d'assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1903 et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et d'avoir droit aux loyers seulement à partir du jour du passage de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.
13 déc—13 14 21 28—janv 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Simple à Deux Etages.

Avec une grande écurie à deux étages,
No 2237 RUE LAUREL,
Entre les rues Première et Philip.

Succession de Henry Palmer.
No 67,761— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 16 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 octobre 1902 et d'un ordre daté le 10 novembre 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel Philip, Première et Constance, laquelle portion de terre mesure 40 pieds 4 pouces plus ou moins de face à la rue Laurel sur 150 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le N 2237 rue Laurel et comprennent une résidence en bois à deux étages avec une écurie à deux étages dans le fond du lot. La résidence contient 6 chambres, l'écurie a 5 étables pour roulait pour chevaux, (rolling pen). Grand grenier pour fourrage, 2 citernes, hangar, etc., dans la cour.

Conditions—Comptant; 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication

Acte de vente pardevant Theo Colomb, notaire, aux frais de l'acquéreur.

R. J. Ma ney, John Boesch, avocats.
15 nov—15 16 23 30—déc 7 14 16

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIA